

FORUM SUR L'ADMINISTRATION FISCALE

16 – 17 mai 2013
Moscou, Fédération de Russie

COMMUNIQUE FINAL

Nous, directeurs d'administrations fiscales de 45 économies, sommes réunis ici à Moscou pour la 8^e réunion du Forum sur l'administration fiscale, à l'heure où nos gouvernements ont encore beaucoup de mal à surmonter les conséquences de la crise financière mondiale. Nous sommes résolus à parvenir à un degré élevé de discipline fiscale volontaire par la grande qualité de nos services et par la lutte efficace contre la fraude fiscale et contre les stratégies abusives d'évasion fiscale sous toutes leurs formes, y compris dans l'économie souterraine. Ces mesures sont indispensables pour gérer et atténuer les effets de la crise. En tant que directeurs d'administrations fiscales, nous sommes décidés à coordonner notre action et animés d'une volonté et d'une détermination communes à améliorer l'efficacité de nos administrations et à combattre la fraude et l'évasion fiscales ainsi que la planification fiscale agressive à l'échelle internationale.

Nos débats se sont nourris d'échanges avec des chefs d'entreprise et nous leur sommes très reconnaissants de leur contribution à notre réunion.

Fraude fiscale extraterritoriale

En qualité d'administrateurs fiscaux, nous signalons à nos partenaires tous les cas de fraude fiscale extraterritoriale que nous détectons. A cet effet, nous avons élaboré des outils visant à améliorer le recueil d'informations relatives aux transferts financiers internationaux, à décoder les transactions bancaires et à identifier les bénéficiaires effectifs de structures complexes. Trois de nos membres (l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni) se sont procurés des données en quantité très importante, qui révèlent l'existence de structures extraterritoriales complexes, et que nous allons à présent utiliser pour informer d'autres membres concernés. Nous unissons nos forces pour analyser ces données, eu égard à leur ampleur et leur complexité.

Nous encourageons fortement la coopération inter-administrative pour lutter contre les délits à caractère fiscal. A cet égard, nous avons dégagé des synergies dans le domaine de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales et douanières, et nous entendons les exploiter pleinement.

Nous avons noté le fait que plusieurs de nos membres ont demandé au Consortium international des journalistes d'investigation de diffuser les données qu'il a collectées sur la fraude fiscale extraterritoriale. Nous encourageons tous ceux qui détiennent de telles informations à les communiquer aux autorités fiscales concernées, en protégeant leurs sources si nécessaire.

Le message adressé aux fraudeurs et à ceux qui facilitent la fraude fiscale est simple : quels que soient vos efforts pour vous cacher, nous vous trouverons.

Améliorer la transparence et l'échange de renseignements

Nous aspirons à plus de transparence et à un échange complet de renseignements. Nous allons rapidement faire un usage plus important des dispositions prévues par le réseau très étendu d'accords autorisant l'échange de renseignements, y compris en prodiguant la formation requise aux contrôleurs des impôts. Nous veillerons également à ce que les informations obtenues en vertu de ces accords soient utilisées de façon efficace et sûre. En outre, nous saluons des efforts déployés pour privilégier l'échange automatique de renseignements, et appuyons pleinement la demande adressée par le G20 à toutes les juridictions de s'acheminer vers l'échange automatique, qui devrait être la norme, et d'agir en ce sens avec leurs partenaires conventionnels, le cas échéant.

Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices

Nous saluons les travaux accomplis par l'OCDE concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, et notamment la décision de soumettre prochainement un plan d'action global destiné à moderniser les instruments et les règles afin d'apporter une réponse efficace et appropriée à ce problème dans le domaine de la fiscalité internationale et des prix de transfert, et ce notamment dans l'économie numérique. Nous veillerons à tirer tout le parti possible des règles et instruments nouvellement adoptés afin de supprimer les cas de double exonération. Dans cette optique, nous nous appuyerons sur les travaux de l'OCDE concernant l'optimisation fiscale agressive et sur le répertoire des mécanismes correspondants pour améliorer la discipline fiscale.

Augmenter la confiance dans le régime fiscal des entreprises

Nous avons mis au point un cadre de discipline volontaire pour les grandes entreprises qui jette les bases solides d'une relation fondée sur la transparence et sur une confiance légitime entre administrations fiscales et entreprises. Nous continuerons d'affiner ce cadre, en concertation avec les entreprises, et recommanderons à tous les pays de l'adopter.

Conscients que les petites et moyennes entreprises (PMEs) ont des besoins variables, nous avons adapté le modèle de discipline volontaire afin d'y répondre, notamment en les associant à la conception du processus qui les aidera à se conformer à leurs obligations fiscales. Nous encourageons tous les pays à adopter ce modèle.

Nous veillerons en pratique à administrer les conventions fiscales de manière à supprimer résolument la double imposition et, à cette fin, nous avons mis en place un nouveau sous-groupe d'autorités compétentes rattaché au Forum sur l'administration de l'impôt, ayant pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre les améliorations nécessaires.

Améliorer notre efficacité, notre efficience et notre prestation de services

Nos administrations se doivent d'optimiser leur efficacité et d'offrir aux citoyens et aux entreprises un service de qualité propice à la discipline volontaire. Ce que nous faisons et la manière dont nous le faisons sont importants. Nous continuerons d'appuyer, de valoriser et d'encourager l'innovation dans l'administration de l'impôt, car c'est un moyen essentiel d'atteindre notre objectif commun d'amélioration de nos performances à moindre coût. Une gestion efficace des dettes fiscales, y compris de celles générées à l'étranger, constitue une grande priorité qui suscitera toute notre attention.

Nous souhaiterions remercier le Président de la Fédération de Russie ainsi que les autres représentants du gouvernement russe d'avoir pris le temps de participer à cette réunion. Nous sommes également très reconnaissants au Service fiscal fédéral russe des dispositions exceptionnelles prises et de leur accueil chaleureux.